



# ACADÉMIE DE VERSAILLES

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## Inspection pédagogique régionale Casnav

Versailles, le 13/04/2022.

### Inspection pédagogique régionale CASNAV

Affaire suivie par :  
Michel VIGNOLLES, Doyen des IA-IPR  
Rachel LE LAMER-PAVARD, Vice-Doyenne des IA-IPR  
Tel : 01 30 83 40 41  
Courriel : [ce.ipria@ac-versailles.fr](mailto:ce.ipria@ac-versailles.fr)  
Corinne LEENHARDT, IA-IPR de Lettres  
Responsable CASNAV  
Tel : 01 30 83 40 68 / 59  
Courriel : [ce.casnav@ac-versailles.fr](mailto:ce.casnav@ac-versailles.fr)

Le Bureau Doyens des IA-IPR  
La responsable du Casnav

À

Mesdames et Messieurs les professeurs  
sous couvert de  
Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissement

### Objet : accueil et scolarisation des élèves ukrainiens



L'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février a suscité chez les élèves de nombreuses interrogations et parfois une grande anxiété, comme en témoignent les nombreuses questions qu'ils vous ont depuis lors adressées dans vos classes. L'évolution du conflit ne cesse de nourrir au quotidien ces sujets, y compris à travers le prisme d'images violentes et de faisceaux d'informations complexes à décrypter. L'arrivée de plus de mille élèves réfugiés ukrainiens fait surgir de nouveaux besoins dans les classes, autour de l'accueil et de la scolarisation des élèves ukrainiens dans le cadre des dispositifs en vigueur mais aussi en classe ordinaire, puisque notre académie a choisi de les scolariser au plus près de leur domicile provisoire. Le processus et les acteurs de la scolarisation s'organisent ainsi autour de l'accueil, l'évaluation initiale, l'inclusion en classe ordinaire et l'accompagnement linguistique spécifique, la mobilisation des dispositifs UPE2A (Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants).

Au regard de la réalité difficile et prégnante du conflit et du déracinement, tous les membres des communautés éducatives se mobilisent pour assurer cette mission fondamentale qu'est le droit d'aller à l'école pour tous les enfants qui vivent ou arrivent en France. Plus encore, les initiatives fédératrices des équipes et les élans de solidarité, souvent en lien avec les associations agréées et impliquées au profit de l'Ukraine, se multiplient dans nos établissements, dans un esprit de citoyenneté et de fraternité, à la fois républicain et européen, qu'il importe de saluer et d'encourager.

Pour autant, dans le même mouvement, nous nous interrogeons tous, à la fois individuellement et collectivement, sur la justesse de notre posture pédagogique, de nos démarches d'enseignement et de nos gestes professionnels, dans le souci non seulement de réserver le meilleur accueil aux élèves ukrainiens comme aux autres élèves allophones, mais également de construire les réponses les plus adaptées et les plus pertinentes à leurs besoins, en termes d'écoute, de socialisation et d'intégration, d'apprentissages, d'appréhension et de mobilisation d'une autre langue et d'une autre culture, de lien à préserver et à entretenir avec leur système et leur parcours scolaire antérieurs, voire avec leurs anciens professeurs.

Par ce courrier, nous souhaitons donc en premier lieu reconnaître et saluer la forte mobilisation qui est la vôtre au sein de vos établissements, mais vous aussi vous accompagner dans la construction des réponses à vos interrogations pédagogiques, et vous transmettre quelques ressources que vous pourrez mobiliser avec profit autour d'axes de mise en œuvre et d'adaptation dans vos classes.

❖ **Quelques conseils du CASNAV autour de l'adaptation des gestes professionnels en direction des élèves allophones**

*Des points d'attention* : se placer du point de vue d'un élève ne parlant pas un mot de français, prendre en compte sa fatigue cognitive et garder en tête qu'il ne peut enregistrer qu'un lexique limité en lien avec des notions.

*Des points de vigilance* : ne pas marginaliser ou exclure l'élève du groupe classe en lui confiant des activités simples faites de manière autonome, s'assurer de solliciter l'élève allophone.

*Des pistes d'action* :

➤ **Mettre en valeur la langue et le pays d'origine de l'élève**

« La reconnaissance des identités culturelles et linguistiques réelles des élèves allophones conditionne leur entrée dans l'école, la culture et la langue française »

Avoir connaissance des langues parlées par l'élève et communiquer avec lui en anglais, allemand, espagnol, etc. le cas échéant.

➤ **Favoriser la collaboration éducative**

Mettre en place un tutorat entre élèves à partir des langues parlées et des compétences scolaires du tuteur.

Autoriser l'usage du traducteur électronique via le smartphone et le dictionnaire bilingue pour communiquer oralement.

➤ **Étayer la réception orale des élèves**

Permettre l'enregistrement audio du cours pour que l'élève puisse en avoir la traduction.

Donner en avance le lexique et les mots-clefs de la leçon.

Accompagner l'élève pour qu'il établisse les liens avec ses cours en langue d'origine.

Anticiper les notions traitées dans un cours : donner les mots-clefs de la leçon et faire réaliser des recherches en langue d'origine sur la thématique en amont du cours.

Écrire quelques mots clefs de la leçon au tableau.

➤ **Étayer la production d'écrits**

Autoriser les productions d'écrit traduites de la langue maternelle par un traducteur électronique.

➤ **Évaluer autrement**

Donner plus de temps.

Clarifier les consignes et s'assurer de leur compréhension (via les traductions).

Autoriser tous les outils numériques (notamment ceux de traduction).

Accepter des productions non rédigées notamment dans les matières scientifiques.

❖ **Des ressources nationales et académiques**

Le site [education.gouv.fr](https://www.education.gouv.fr) met à disposition le livret d'accueil en France pour les déplacés d'Ukraine, et récapitule des informations relatives à l'accueil et la scolarisation des enfants ukrainiens, aux aides financières et au soutien pour l'apprentissage du français. Il recense les contacts et les dispositifs en matière d'accompagnement des élèves et des parents, et offre des liens vers des associations agréées pour les écoles et les établissements qui souhaitent mettre en œuvre des actions de solidarité <https://www.education.gouv.fr/accueil-et-scolarisation-des-enfants-ukrainiens-340790>

**9 637**

élèves ukrainiens accueillis au 8 avril en écoles, collèges, lycées  
depuis le 24 février 2022

Accueil des élèves ukrainiens : lettre des ministres français et  
ukrainien de l'éducation / Прийом українських студентів: лист  
міністрів освіти Франції та України

Le site *Eduscol* propose plusieurs entrées complémentaires :

- une page est dédiée à **l'accueil des enfants arrivant d'Ukraine ou d'autres zones de guerre** <https://eduscol.education.fr/3143/accueillir-des-enfants-arrivant-d-ukraine-ou-d-autres-zones-de-guerre>

Elle comporte notamment trois interventions de Thierry Baubet, médecin pédopsychiatre, qui expose la diversité des situations vécues par les enfants, et deux interventions de Christophe Marsollier, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche, qui donne des repères pour mettre en œuvre une éthique de la relation pédagogique qui favorise la prise en compte des vulnérabilités des enfants et des jeunes arrivant des zones de conflits.

- Afin d'accompagner les équipes et les personnels qui accueillent des enfants arrivant d'Ukraine, et plus largement tous les enfants arrivant d'une zone de conflits, un **espace de formation m@gistère** a été conçu par la DGESCO et l'IGESR.

[https://magistere.education.fr/local/magistere\\_offers/index.php?v=formation](https://magistere.education.fr/local/magistere_offers/index.php?v=formation)

Les ressources mises à disposition dans le parcours en distanciel de 3h sont pensées pour être utiles à la compréhension de la situation, pour aider à se préparer à l'accueil individuellement et en équipe, pour faciliter l'inclusion des enfants dans la classe et les accompagner dans leurs apprentissages.

- Une autre page est consacrée à **la manière d'aborder la guerre en Ukraine et ses répercussions internationales** <https://eduscol.education.fr/3119/evoquer-la-crise-ukrainienne-avec-les-eleves>.

Elle offre une sélection de ressources et de sites de références particulièrement dense et complète à destination des professeurs d'Histoire et Géographie.

- Une page essentielle aborde **le maintien de la continuité des apprentissages en ukrainien**

<https://eduscol.education.fr/3173/maintenir-la-continuite-des-apprentissages-en-ukrainien>

On y consultera notamment avec profit une rubrique consacrée à la correspondance des niveaux d'enseignement français et ukrainiens / Відповідність французького та українського рівнів освіти, ainsi qu'une rubrique qui référence des **ressources pour l'apprentissage accéléré du français langue étrangère / Ресурси для прискороного вивчення французької мови як іноземної**.

Le site *académique* propose une page organisée par la cellule Ukraine du rectorat qui centralise et actualise les informations, les contacts et les ressources essentiels : <https://www.ac-versailles.fr/ukraine>

Vous y trouverez notamment une rubrique régulièrement abondée : « Les ressources pour les professeurs : accueillir les élèves en provenance d'Ukraine et réfugiés ukrainiens » ; elle comporte des ressources générales, des entrées et des ressources nourries sur l'école et la langue ukrainiennes, sur l'accueil de l'élève et de sa famille, sur l'entrée dans les apprentissages en français et sur les tests de positionnement en ukrainien ainsi que des ressources elles-mêmes en ukrainien.

Les sites *académiques disciplinaires* vous offriront prochainement une sélection de ressources pertinentes pour envisager sous l'angle plus spécifique de la didactique de nos disciplines, les questions d'enseignement les plus saillantes et les réponses pédagogiques adaptées, autour de l'accueil et de la scolarisation des élèves allophones.

Des actions et des outils de formation ont par ailleurs déjà été mis en œuvre sous forme de *webinaires*, à la fois pour répondre aux enjeux humains et pédagogiques prégnants mais aussi pour nous permettre collectivement de prendre du recul face à l'immédiateté des situations, d'asseoir notre réflexion au plan intellectuel, scientifique et didactique, et d'interroger nos pratiques en consolidant notre expertise et nos compétences de professionnels de l'Éducation nationale.

- L'inspection pédagogique régionale, en partenariat avec la recherche et Sciences-Po et en collaboration étroite avec l'IGESR, a ainsi organisé le 4 avril un *webinaire* en direct de Sciences Po sur l'objet de réflexion partagé : « **Comment aborder le conflit en Ukraine avec les élèves ?** ».

Ce webinaire a offert des conférences complémentaires, croisant les regards de la recherche et de l'Inspection Générale, à destination des professeurs d'Histoire et Géographie et de tous les membres de la communauté éducative. Ces interventions ont permis à la fois de dégager les enjeux scientifiques

autour du conflit en Ukraine et de s'interroger notamment sur la manière de traiter l'histoire immédiate d'un conflit qui s'inscrit dans la durée, d'aborder des questionnements sur l'éducation aux médias et à l'information face au traitement médiatique du conflit, d'envisager la question de l'émotion avec les élèves et de prendre en compte les débats que peut susciter le conflit dans la classe.

La captation du webinaire est disponible sur le site académique, à partir de la page dédiée à l'accueil des élèves arrivant d'Ukraine dans l'académie : <https://www.ac-versailles.fr/ukraine>, sur le site académique d'Histoire et Géographie : <https://histoire.ac-versailles.fr/spip.php?article2129>, et sur le site de Sciences Po : <https://www.sciencespo.fr/histoire/fr/actualites/comment-aborder-le-conflit-en-ukraine-avec-les-eleves-0.html>

- **Le 8 avril**, le Casnav a organisé un webinaire sur les gestes professionnels adaptés en situation d'accueil et de scolarisation complexes : « **Scolarisation des enfants arrivant de zones de guerres : quelle posture, quels gestes dans la classe ?** »

<http://www.casnav.ac-versailles.fr/spip.php?article24>

Ce webinaire a permis de donner aux enseignants des outils pour faire face aux situations spécifiques auxquelles ils sont susceptibles d'être confrontés, autour de trois temps :

- 1) Paroles d'Ukrainiens : arrachement, parcours, arrivée
- 2) L'accueil de jeunes enfants arrivant de zones de guerre, approche d'un psychologue spécialiste
- 3) Les gestes d'inclusion, conseils de formatrices 1er et 2nd degré.

La captation de ce webinaire sera prochainement disponible sur le site académique.

Le CASNAV poursuit et approfondit la démarche de formation de tous les acteurs de la communauté éducative, en proposant **un accompagnement pédagogique de proximité** via :

- une permanence téléphonique académique : Téléphone lundi de 12h à 13h, 01 30 83 40 55
- une permanence du CASNAV des Yvelines : Visio classe CNED lundi de 12h à 13h, <https://eu.bbcollab.com/guest/a609f2b598fa477d99e03aeb066a6a8f>
- un coaching/mentorat par un professeur référent FLS, niveau départemental sur demande
- une formation d'initiative locale sur demande, regroupant les professeurs d'un bassin souhaitant une formation (deux axes possibles et conjugués : transversal et disciplinaire).

Nous espérons que ces quelques pistes pédagogiques et ces ressources d'accompagnement plurielles vous seront utiles pour poursuivre l'accueil et la scolarisation des élèves ukrainiens comme des autres élèves allophones, et nous vous remercions de l'engagement et de l'humanisme qui sont les vôtres au quotidien dans vos classes, en particulier à l'endroit de ces élèves nouvellement arrivés en France.

L'inspection pédagogique régionale et le CASNAV s'inscrivent pleinement à vos côtés pour faire vivre cette mission fondamentale de l'école et demeurent à votre écoute dans la poursuite de votre action pédagogique.

Le Bureau Doyens  
La responsable du Casnav